

Motion N° 1386

Faire du Jura un canton pionnier en matière d'hydrogène vert Bernard Studer (PDC)

La révolution de l'hydrogène est en marche, tant dans le domaine des transports que de l'industrie. Il représente une ressource majeure pour le remplacement à terme des moteurs à explosion et contribue massivement à la diminution des émissions de CO₂ comme à celles des particules fines.

L'UE et ses États-Membres l'ont bien compris. L'hydrogène figure en tête de leurs priorités dans le cadre de la relance économique post Covid-19. Pour l'heure, en Suisse, seul un consortium d'entreprises, distingué par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) du Watt d'or 2021 pour la mise en œuvre d'un réseau de camions zéro émission, exploite un écosystème à base d'hydrogène produite à partir d'électrolyse.

La production d'hydrogène n'a de sens que si elle est issue d'énergie renouvelable. Or, il se trouve qu'un projet pionnier en Suisse pourrait voir le jour l'an prochain dans le Jura. Cette unité de production a pour avantage d'utiliser les sous-produits de nos forêts jurassiennes, durement touchées par le réchauffement climatique. Le procédé novateur comprenant thermolyse et gazéification produit également du biochar qui peut être valorisé comme amendement dans l'agriculture. C'est un modèle d'économie circulaire. Par ailleurs, contrairement à l'électrolyse, il ne nécessite pas d'apport en eau et ses besoins en électricité sont beaucoup plus faibles.

Ce projet représente une opportunité unique de positionner le Jura comme la région pionnière en matière d'énergie renouvelable grâce à l'hydrogène vert produit à partir de la biomasse. Cet hydrogène vert permet de réduire notre dépendance face aux énergies fossiles importées. Il peut être produit et stocké localement. Cette filière permettrait le développement de nouvelles compétences créatrices d'emplois. Le Canton du Jura apporterait ainsi une contribution significative à la décarbonation de l'énergie afin d'atteindre à l'horizon 2050 les objectifs de neutralité carbone.

Pour autant, tout reste à faire afin que l'hydrogène du Jura soit valorisé sur le territoire cantonal et non pas entièrement acheminé à l'autre bout du pays. En favorisant le développement des infrastructures dans les domaines de la production, du stockage et de la distribution de l'hydrogène vert, le Jura se donnerait les meilleures chances de voir naître à court terme un écosystème et des synergies au niveau local avec des retombées économiques et environnementales importantes.

Dans ce cadre, nous chargeons le Gouvernement d'établir les bases légales pertinentes et d'adapter au besoin les instruments de planification existants (Plan directeur cantonal, Conception cantonale de l'énergie) dans le but d'atteindre les objectifs de la présente motion. La mise à jour du Plan de mesures de la conception cantonale de l'énergie qui devrait être adoptée fin 2021 ainsi que l'établissement du Plan climat constituent des opportunités à saisir.

Bernard Studer (PDC)

Co-signataires

- Mathieu Cerf (PDC)
- Magali Voillat (PDC)
- Serge Beuret (PDC)

- Boris Beuret (PDC)
- Olivier Goffinet (PDC)
- François Monin (PDC)
- Marcel Meyer (PDC)
- Gauthier Corbat (PDC)
- Bernard Varin (PDC)
- Anne Froidevaux (PDC)
- Stéphane Theurillat (PDC)
- Jacques-André Aubry (PDC)
- Vincent Eschmann (PDC)
- Lionel Maitre (PDC)
- Josiane Sudan (PDC)

Intervention déposée officiellement le 30 juin 2021

Documents annexés

• M1386.pdf



Parlement jurassien
Groupe parlementaire PDC-JDC

Motion

No 1386

Faire du Jura un canton pionnier en matière d'hydrogène vert

La révolution de l'hydrogène est en marche, tant dans le domaine des transports que de l'industrie. Il représente une ressource majeure pour le remplacement à terme des moteurs à explosion et contribue massivement à la diminution des émissions de CO₂ comme à celles des particules fines.

L'UE et ses États-Membres l'ont bien compris. L'hydrogène figure en tête de leurs priorités dans le cadre de la relance économique post Covid-19. Pour l'heure, en Suisse, seul un consortium d'entreprises, distingué par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) du Watt d'or 2021 pour la mise en œuvre d'un réseau de camions zéro émission, exploite un écosystème à base d'hydrogène produite à partir d'électrolyse.

La production d'hydrogène n'a de sens que si elle est issue d'énergie renouvelable. Or, il se trouve qu'un projet pionnier en Suisse pourrait voir le jour l'an prochain dans le Jura. Cette unité de production a pour avantage d'utiliser les sous-produits de nos forêts jurassiennes, durement touchées par le réchauffement climatique. Le procédé novateur comprenant thermolyse et gazéification produit également du biochar qui peut être valorisé comme amendement dans l'agriculture. C'est un modèle d'économie circulaire. Par ailleurs, contrairement à l'électrolyse, il ne nécessite pas d'apport en eau et ses besoins en électricité sont beaucoup plus faibles.

Ce projet représente une opportunité unique de positionner le Jura comme la région pionnière en matière d'énergie renouvelable grâce à l'hydrogène vert produit à partir de la biomasse. Cet hydrogène vert permet de réduire notre dépendance face aux énergies fossiles importées. Il peut être produit et stocké localement. Cette filière permettrait le développement de nouvelles compétences créatrices d'emplois. Le Canton du Jura apporterait ainsi une contribution significative à la décarbonation de l'énergie afin d'atteindre à l'horizon 2050 les objectifs de neutralité carbone.

Pour autant, tout reste à faire afin que l'hydrogène du Jura soit valorisé sur le territoire cantonal et non pas entièrement acheminé à l'autre bout du pays. En favorisant le développement des infrastructures dans les domaines de la production, du stockage et de la distribution de l'hydrogène vert, le Jura se donnerait les meilleures chances de voir naître à court terme un écosystème et des synergies au niveau local avec des retombées économiques et environnementales importantes.



Dans ce cadre, nous chargeons le Gouvernement d'établir les bases légales pertinentes et d'adapter au besoin les instruments de planification existants (Plan directeur cantonal, Conception cantonale de l'énergie) dans le but d'atteindre les objectifs de la présente motion. La mise à jour du Plan de mesures de la conception cantonale de l'énergie qui devrait être adoptée fin 2021 ainsi que l'établissement du Plan climat constituent des opportunités à saisir.

Delémont, le 30 juin 2021

Anne Fioidevaux

Josiane Sudan

AUTUIER CORSAT

VINCENT ESCHMANN

Bernard Studer

Jacques Knobé Autom

Lionel Manh